

POURQUOI LE SAFTHON ?

- 1 bébé naît toutes les heures avec :
 - > un handicap à vie,
 - > des prédispositions à plus de 400 maladies, dont la maladie alcoolique, à l'échec scolaire et à la délinquance.

C'est évitable

Les TCAF* sont méconnus de la population et des professionnels

LE SAFTHON ?

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (TCAF), le 9 septembre, l'association d'experts organise le SAFTHON, le téléthon du SAF : **30 heures de solidarité nationale, partout en France.**

Des événements de sensibilisation sur les TCAF* sont organisés pour récolter des fonds.

COMMENT PARTICIPER ?

Par des dons :

- > sur notre site www.saffrance.com

Les 8 et 9 Septembre en faisant une promesse de don au 0 800 119 120

Par des actions :

- En devenant bénévoles dans des actions solidaires sur tout le territoire.

À QUOI SERVIRONT LES DONS ?

- > À financer un appel à projet annuel (recherche, prévention, formation, sensibilisation, accompagnement..) orienté sur 3 axes :
 - La santé des femmes en difficulté avec leur consommation d'alcool ;
 - Le devenir des personnes alcoolisées durant la grossesse ;
 - Des actions de prévention et de sensibilisation à ce problème ;
- > À faire déclarer l'alcoolisation foetale « Grande cause Nationale »
- > À promouvoir le SAFTHON en France et à l'international

* TCAF : Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale
** SAF : Syndrome d'Alcoolisation Foetale



SAF France regroupe les experts en France du SAF** et des autres TCAF*.

L'association a pour objet de faciliter en France, l'information, la formation, la recherche, les soins, l'accompagnement et la prévention de l'Ensemble des Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (TCAF*).

Concrètement, l'expertise de SAF France a permis :

- ✓ La création et la mise en application légale du pictogramme apposé en France sur toutes les bouteilles d'alcool (2007) ;
- ✓ Les recommandations de l'Académie Nationale de Médecine (2016) ;
- ✓ Un rapport du Défenseur des Droits (2015) ;
- ✓ La mise en pratique du Guide « Alcool grossesse, parlons-en » ; L'organisation de colloques internationaux en 2009, 2011 et 2013 pour bénéficier des meilleurs experts du Monde
- ✓ Organisation d'une mission exploratoire à Winnipeg au Canada en 2013, à l'origine des premiers Centres Ressources en France. Des partenariats avec de nombreux pays (USA, Canada, Brésil, Inde, Allemagne, Espagne...)
- ✓ Signature et traduction française de la Charte Internationale de Prévention des TCAF*



SOYONS SOLIDAIRES DES 8 000 ENFANTS TOUCHÉS EN FRANCE ET DES 1,3 MILLION DANS LE MONDE TOUS LES ANS ;



GRÂCE AU SAFTHON, NOUS POURRONS ÉVITER EN FRANCE, TOUTES LES HEURES :



1 personne handicapée



1 personne en rupture scolaire



1 personne en prison

ALCOOL ET GROSSESSE VOUS AVEZ DES QUESTIONS, NOUS AVONS DES RÉPONSES.

BOIRE DE TEMPS
EN TEMPS C'EST UN
PROBLÈME ?

JE N'ARRIVE PAS À
ARRÊTER.
COMMENT FAIRE ?

EN TANT QUE PROCHE,
JE PEUX AIDER ?





ALCOOL ET GROSSESSE



Quelles sont les différences entre le Syndrome d'Alcoolisation Foetale (SAF) et les autres Troubles Causés par l'Alcoolisation foetale (TCAF*) ?**



Le SAF affecte 1 enfant sur 1000. C'est la forme la plus sévère.** Les conséquences sont massives : retard de croissance, retard psychomoteur et troubles cognitifs majeurs avec parfois une déficience intellectuelle, malformations du visage.



Les autres TCAF* touchent 1 enfant sur 100. Ils englobent de nombreux troubles dus à l'atteinte du cerveau. Ces troubles sont méconnus et rarement attribués à l'atteinte du cerveau par l'alcool durant la grossesse.



Les enfants atteints ont des difficultés à maintenir leur attention et donc à ne pas se laisser distraire, à apprendre à l'école du fait de troubles « DYS » (surtout la dyscalculie). Ces difficultés sont souvent associées à des troubles du comportement par défaut d'empathie, des troubles de l'auto-contrôle, de la régulation des émotions à l'origine de leurs difficultés à s'adapter à la vie sociale.



L'Ensemble des TCAF* représente la 1^{ère} maladie neuro-développementale non génétique évitable.



Comment s'effectue le diagnostic ?

C'est un diagnostic d'élimination notamment de maladies génétiques que doit poser une équipe pluridisciplinaire (généticien, psychomotricien, orthophoniste, neuro-pédiatre, neuropsychologue...) lors d'un bilan complet. Ce diagnostic complexe nécessite des centres de diagnostic dans toutes les régions françaises.



Pourquoi est-il important de diagnostiquer les personnes atteintes ?

Evaluer les capacités et les difficultés de l'enfant afin de proposer un environnement adapté le plus précocement possible quand son cerveau est encore « plastique ».



SAFTHON

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS



JE N'ARRIVE PAS À ARRÊTER DE BOIRE, COMMENT FAIRE ?

La maladie alcoolique chez la femme est encore très taboue. Il est néanmoins important que vous en parliez à votre médecin, sage-femme, gynécologue, pharmacien... Ils sont là pour vous aider. **Chaque verre en moins est une victoire.**



EN TANT QUE PROCHE, QUE PUIS-JE FAIRE POUR AIDER ?

Ne proposez pas d'alcool à une femme enceinte. Si vous avez identifié que votre amie enceinte a des problèmes de consommation d'alcool, ne banalisez pas et parlez-en à votre médecin. Soutenez-là et ne la jugez jamais. **Chaque verre en moins est une victoire.**



J'AI BU SANS SAVOIR QUE J'ÉTAIS ENCEINTE, EST-CE GRAVE ?

Nous ne sommes pas tous égaux face à l'alcool et il n'y a donc pas de consommation d'alcool sans risque. Aujourd'hui, on ne sait pas quelle est la quantité minimale d'alcool qui est toxique pour l'enfant à naître. Le risque est proportionnel à la quantité d'alcool ingéré.

Des périodes d'ivresses aiguës en début de grossesse sont néfastes pour l'enfant à naître et peuvent entraîner des troubles sévères.

Dans ce cas, il est important que la mère pendant sa grossesse et l'enfant soient suivis par des professionnels de santé.



J'AI BU ET MON ENFANT VA BIEN, POURQUOI ?

Nous ne sommes pas tous égaux face à l'alcool. Des facteurs personnels (génétiques, environnementaux, sociaux) de la mère et de l'enfant à naître peuvent être protecteurs.

Dans le cas de grossesse gémellaire, il est déjà arrivé qu'un jumeau soit porteur du syndrome d'alcoolisation foetale alors que l'autre bébé naît complètement indemne.

Retenez que chaque consommation est un risque.